

Hauts-de-France, Nord  
Le Quesnoy  
50 place du Général-Leclerc

## Maison

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005750  
Date de l'enquête initiale : 2023  
Date(s) de rédaction : 2024  
Cadre de l'étude : inventaire topographique Le Quesnoy centre  
Degré d'étude : repéré

### Désignation

Dénomination : maison

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales : 2024, E, 794 ; 1897, E, 477 ; 1817, E, 367. Parcelle non bâtie.

### Historique

Sur le cadastre de 1817 la parcelle, qui appartient à la ville, n'est pas construite et l'état de section précise qu'elle est occupée par des ruines. En 1897, la parcelle appartient désormais à un rentier ; la travée donnant sur la place Leclerc est construite mais barrée d'une croix de Saint-André, ce qui signifie qu'il s'agit d'un passage couvert ou d'un hangar. La cour à l'arrière est occupée par deux petits bâtiments qui ne sont pas des habitations, ce qui serait précisé dans l'état de section par le vocable "maison".

Aucun nouveau bâtiment n'apparaît sur le *Petit atlas des bâtiments militaires* de 1908 (AD Nord, 66J1834), ni sur le plan établissant l'état des destructions de 1921 (AD Nord, 50Fi2285). Les photographies prises avant la Première Guerre mondiale montrent que la travée sur la place Leclerc, qui accueille aujourd'hui la porte d'entrée, est occupée par un mur plein et aucune toiture n'est visible. La première preuve de la construction de la maison est sa présence sur la vue aérienne de l'IGN de 1929.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle ()

### Description

#### Description

La maison est construite à l'angle est de la place Leclerc et de l'avenue des Néo-Zélandais. Seule la travée accueillant la porte d'entrée donne sur la place. Le reste de la maison est construit sur le tracé des anciens remparts (dont une partie subsiste dans le mur qui borde la propriété au nord) et se développe perpendiculairement au rang de maisons qui borde le côté nord de la place (n°36 à 48). Elle est d'ailleurs mitoyenne avec le n°48. Côté sud-est, la maison est jointive avec ce qui subsiste de la porterie de l'ancien château ducal. Cette disposition implique des ouvertures situées uniquement sur les façades arrière et nord-ouest de la maison.

La maison est construite en briques posées en appareil picard. Elle est couverte par une toiture brisée en ardoise, dont le boursault est marqué. Elle s'achève par un égout retroussé et le chéneau repose sur de gros modillons en bois. La toiture est percée de lucarnes jacobines à l'arrière et d'un œil-de-bœuf à l'avant. Le corps central de bâtiment compte un étage carré et un étage de comble.

#### *La façade avant*

L'unique travée est constituée d'une porte surmontée d'une grande fenêtre. L'accès se fait par un degré en pierre bleue. Les deux baies sont couvertes par un arc segmentaire. Les chambranles sont en moellons de pierre bleue au premier niveau

(avec une chaîne harpée sur le montant gauche et un linteau monolithe) et en brique au second. Le plein de travée est décoré d'un mascarón à figure d'homme et celui du bandeau d'attique, d'une tête de femme. Tous deux sont en calcaire et semblent rapportés. La baie du second niveau est précédée d'un petit balcon et protégée d'un garde-corps en fonte à motifs floraux fixés sur une structure en quadrillage. Les mêmes motifs se retrouvent dans la grille protégeant la porte.

Le soubassement en moellons de grès visible à gauche de la porte d'entrée est celui de l'ancienne porterie du château. Il n'a aucun lien avec la maison.

#### *Les façades arrière et latérale*

La façade arrière présente trois travées, celle de gauche formant un léger avant-corps. Au premier niveau, une aile en retour d'équerre, en simple épaisseur et d'un seul niveau, vient fermer la parcelle le long de l'avenue des Néo-Zélandais (voir ci-dessous). Seule cette aile repose sur un petit soubassement en briques blanches. À la différence de la façade sur la place, les façades sur cour et latérale ne présentent pas de décor autre que les jeux sur la brique : toutes les ouvertures sont entourées d'une chaîne harpée en brique blanche, une frise de gouttes géométriques en brique blanche et dont le centre est occupé par un carreau en céramique rouge précède une corniche sommitale à ressauts, également en brique blanche.

Des fers d'ancrage en forme de tige entourée d'un X épais, situés dans chaque trumeau, indiquent le niveau des planchers intérieurs.

#### *Le mur de clôture*

Côté nord-ouest la parcelle est bordée d'une série de garages (récents) dont le plan épouse l'ancien tracé du rempart et d'un muret qui assure la séparation avec les jardins des maisons de la rue Saint-François. Quelques pierres des anciens remparts sont encore visibles dans ce mur.

Côté sud-est, la parcelle est fermée par l'aile longitudinale à l'avenue des Néo-Zélandais qui se poursuit d'un mur percé d'une porte piétonne puis d'une porte flamande. Cette aile est percée de baies qui présentent un aspect identique à celles de la maison. C'est aussi le cas des décors de gouttes géométriques, mais ces dernières courent ici dans les trumeaux et non sous la corniche. La porte située à l'extrémité de l'aile et donnant sur la cour laisse penser que cette partie du bâti accueillait des bureaux.

La frise de gouttes géométriques se poursuit sur le mur entre la porte piétonne et la porte flamande.

#### *L'ancien atelier*

Situé sur le côté ouest de la parcelle, il vient s'appuyer sur les maisons de l'avenue des Néo-Zélandais dont il partage l'alignement. Il compte un rez-de-chaussée et un étage de comble. Le mur-pignon donne sur la rue et ne compte qu'une travée. La porte cochère qui occupait le premier niveau a été rebouchée en partie basse. Comme la fenêtre qui perce le pignon au niveau du comble, elle est entourée par une chaîne harpée en brique blanche et couverte par un arc segmentaire. Ce traitement des baies est identique à celui du logis patronal et des bureaux, tout comme la présence de la goutte géométrique alignée avec celles du mur et de l'aile des bureaux. Le mur gouttereau n'est percé d'aucune ouverture.

## Analyse

Il faut d'entrée de jeu noter la différence d'aspect entre l'avant et l'arrière de la maison, bien que les deux se réclament d'un style néo-classique avec les mascarons (façade avant), l'utilisation systématique de chaînes harpées dans les piédroits des baies ou la présence d'un avant-corps latéral. Cependant, la façade avant ne montre aucun décor en brique blanche. En refusant d'employer un matériau "pauvre" et "moderne", mais avec la présence du balcon, du linteau monolithe en pierre bleue et des mascarons en calcaire - tous extrêmement rares au Quesnoy et faisant référence au Grand Siècle -, elle affiche une certaine ostentation.

Côté cour en revanche, sans renier la recherche de beauté et d'harmonie (organisation de la façade en travées, avant-corps latéral, chaînes harpées, décors de briques, belle apparence des fers d'ancrage), la modernité s'affiche plus clairement, en particulier par l'utilisation des briques blanches. Cette modernité et la volonté de construire de beaux bâtiments concernent aussi bien la partie habitation que celles liées à l'activité artisanale. Elle consiste moins en décors rapportés (pas de masques ou de balcon) que dans la structure du bâti, à la fois dans le plan et dans la mise en œuvre des matériaux.

À l'échelle du Quesnoy *intra-muros*, l'ensemble maison et atelier constitue un rare exemple d'organisation de production artisanale. En effet, dans les autres exemples répertoriés, l'atelier est situé à l'arrière de la maison et n'est pas visible depuis la rue.

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : brique, maçonnerie ; pierre, moellon

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, étage de comble

Type(s) de couverture : toit à longs pans brisés, noue

## Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

## Références documentaires

### Documents d'archive

- AD Nord. Série P ; sous-série 35 : 35 P 1116. **Département du Nord, Arrondissement d'Avesnes, Justice de paix du Quesnoy, Commune du Quesnoy : Section E dite de la ville, tableau indicatif des propriétaires, des propriétés foncières et de leur contenance, 1817** [état de section].
- AD Nord. Série P ; sous-série 35 : 35 P 1121. **Département du Nord, Arrondissement d'Avesnes, canton de Le Quesnoy est et ouest, Commune du Quesnoy : Section E dite de la ville, tableau indicatif des propriétaires, des propriétés foncières et de leur contenance, 1897** [état de section].

### Documents figurés

- **Ville du Quesnoy - Plan cadastral napoléonien, feuille unique, levé en 1817.** Section E, 1ère partie (AD Nord ; P31-761).
- **Le Quesnoy, plan cadastral napoléonien de 1897.** Section dite de la ville, en trois feuilles, 2ème feuille (AD Nord ; P31-761).  
AD Nord : P31-761
- **Petit atlas des bâtiments militaires - plan d'ensemble de la place du Quesnoy, 1908** (AD Nord. Série J, Documents entrés par voie extraordinaire depuis 1944 ; Sous-série 66, Archives de la direction régionale du Génie de Lille ; 66J1720 à 1874 : ville du Quesnoy ; 66J1834).  
AD Nord : 66J1834
- **Le Quesnoy - Commune du Quesnoy - Aménagement et extensions de la ville - Etat actuel - Plan,** par A. Guyomard, ingénieur-géomètre agréé à Lille, le 6 août 1921 (AD Nord ; Fi - Provenances diverses : plans concernant le département du Nord, 1581-1922 ; 50Fi2285).

## Illustrations



Maison - 50 place Général-Leclerc : la façade sur la place ne compte qu'une travée.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245902511NUCA



Maison - 50, place du Général-Leclerc : façade arrière.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245902510NUCA



Maison - 50, place du Général-Leclerc : mur de clôture longéant l'avenue des Néozélandais et ancien atelier.  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20245902555NUCA



Mur arrière clôturant la cour de la maison du côté des anciens remparts : les moellons de grès de l'ancienne enceinte du château sont visibles dans le bas du mur.

Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20255900537NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

De la brique pour embellir les façades (IA59005743) Hauts-de-France, Nord, Le Quesnoy,

### Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Karine Girard

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Maison - 50 place Général-Leclerc : la façade sur la place ne compte qu'une travée.

IVR32\_20245902511NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison - 50, place du Général-Leclerc : façade arrière.

IVR32\_20245902510NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Maison - 50, place du Général-Leclerc : mur de clôture longeant l'avenue des Néo-zélandais et ancien atelier.

IVR32\_20245902555NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mur arrière clôturant la cour de la maison du côté des anciens remparts : les moellons de grès de l'ancienne enceinte du château sont visibles dans le bas du mur.

IVR32\_20255900537NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation